



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT  
Haute-Garonne - 2026

# Assistants de vie : le Conseil départemental vous accompagne

Actu

Solidarités

Publié le 3 juillet 2026

Reading time : 1 minutes

## Haute-Garonne le Département



Vous êtes salarié intervenant en emploi direct ou par le biais d'un service mandataire au domicile d'une personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap ? Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, en partenariat avec Iperia, accompagne les assistants de vie dans leur parcours professionnel.

Le **Relais Assistants de Vie** (RAVié) est un dispositif de proximité itinérant dédié aux assistants de vie du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Il permet aux professionnels :

- Rompre l'isolement en rencontrant d'autres professionnels,
- Échanger sur le métier et enrichir vos pratiques,
- Développer ses compétences grâce à des temps de formation et d'échanges

Le dispositif propose **5 séances de 3 heures sur 2 mois**, construites avec les participants : ateliers thématiques, interventions d'experts, partages d'expériences.

La participation est simple d'accès et entièrement prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences.

Pour en savoir plus, contactez la plateforme dédiée au **0800 820 920** (appel gratuit)

OU

Pour être rappelé par un conseiller, remplissez le formulaire de contact :

<https://www.iperia.eu/fr/#demande-de-renseignements>

**Des webinaires pour vous informer :**

Des webinaires d'information à destination des salariés en emploi direct ou par le biais d'un service mandataire vous sont proposées les :

10/09/26 à 10 h

17/09/26 à 17 h

Inscription obligatoire par courriel à l'adresse suivante : [DTAP-SCT@cd31.fr](mailto:DTAP-SCT@cd31.fr) ou par téléphone au 05.34.33.40.96